

Enseignement secondaire : 6 nouveaux manuels et 4 modifiés



La nouvelle année scolaire 2010-2011 a été marquée par la publication par le Centre national pédagogique (CNP) de six nouveaux manuels scolaires et la modification de quatre autres.

Ces changements concernent, uniquement, certains manuels de l'enseignement secondaire, sur un total de 243 manuels publiés par le CNP, pour l'actuelle année scolaire, et destinés à l'enseignement de base et du secondaire.

Les six nouveaux titres sont: le manuel de la langue russe (1er niveau) pour les élèves de la 3ème année secondaire, le manuel de la langue chinoise (1er niveau -3ème année secondaire), le manuel de physique (4ème année sciences expérimentales), le manuel de chimie (4ème année sciences expérimentales), le manuel de physique (4ème année sciences techniques) et le manuel de chimie (4ème année sciences techniques).

Les quatre titres modifiés sont: le manuel de sciences de la vie et de la terre (SVT) (3ème année mathématiques), le manuel de SVT (3ème année sciences expérimentales), le manuel de mathématiques (4ème année économie et gestion) et le manuel des mathématiques (4ème année sciences de l'informatique).

Tous ces manuels sont disponibles dans les librairies et autres points de vente.

Les deux nouveaux manuels de la langue russe et de la langue chinoise (matières optionnelles) ont été élaborés, pour la première fois, en se basant sur des compétences tunisiennes avec l'assistance d'experts en russe et chinois.

Pour les matières de chimie et de sciences physiques, la décision de concevoir de nouveaux manuels a été prise il y a deux ans. Le programme était le même pour les sections mathématiques, sciences expérimentales et sciences techniques. Il fallait donc séparer les programmes.

Cette décision a été appliquée depuis l'année dernière en commençant par la modification des manuels de physique et de chimie de la 3ème année sciences techniques et de la 3ème année sciences expérimentales.

Les modifications apportées aux manuels des sciences de la vie et de la terre, de la 3ème année du secondaire, font suite aux modifications introduites, une année auparavant, aux manuels de 1ère, 2ème et 4ème années du même cycle.

La publication de nouveaux manuels et la modification d'autres interviennent conformément à la politique d'évaluation périodique et régulière de tous les programmes et manuels scolaires en application de la loi d'orientation de 2002.

C'est aussi en concrétisation de la politique de l'Etat visant à promouvoir les langues et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.